

À vos votes ! - Budget participatif de la Ville d'Amboise - 2025

Budget participatif : 2ème édition

Participez au choix des projets de votre ville ! Les votes sont ouverts du 6 septembre au 6 décembre.

Votre avis compte ! La Ville d'Amboise vous invite à voter pour vos projets préférés parmi ceux proposés dans le cadre du budget participatif. **Les projets qui recueilleront le plus de voix**

Cliquez ici pour participer !

Comment voter ?

Le vote se déroule sous forme de panier : vous pouvez soutenir autant de projets que vous le souhaitez, **dans la limite de 50 000 EUR**. Pour que votre vote soit valide, il est nécessaire de voter pour **au moins 2 projets**.

Qui peut voter ?

Cette consultation est ouverte à tous les habitants et habitantes d'Amboise. Chacun peut contribuer à sélectionner les projets qui seront menés dans notre ville.

Votez en ligne ou en présentiel

o En ligne : Rendez-vous sur la plateforme participative en [cliquant ici](#)

o En présentiel : Des urnes seront mises à votre disposition à partir de la **semaine du 8 septembre** dans plusieurs lieux :

o Accueil de la mairie

o CCAS

o Médiathèque

o Maison des associations de la citoyenneté et de la transition écologique

Agissez pour Amboise !

Votre participation est essentielle pour concrétiser les projets qui vous

tiennent à cœur. Votez et faites entendre votre voix ! Retrouvez toutes les informations sur le guide ci-joint.

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou assistance concernant le vote en ligne, contactez le service démocratie permanente :

o Par email : jeparticipe@ville-amboise.fr

o Par téléphone : **02 47 23 47 35**

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr